LA DÉMARCHE

L'évaluation de l'utilité sociale est aujourd'hui un enjeu pour l'ensemble du secteur associatif. Elle permet aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de mesurer leur impact social mais également d'affirmer leur identité. Il n'est pas aisé de permettre à tous une compréhension et appropriation globale de ce qu'est un centre social, son fonctionnement, sa manière de faire, ce qu'il porte et ce qu'il apporte. Un centre social n'est ni un Centre Communal d'Action Sociale, ni un service de l'action sociale légale, ni l'organe d'une institution. Il s'appuie sur les fondamentaux de l'éducation populaire et du développement social local et inscrit son action en référence à des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre :

- · Le respect de la dignité humaine ;
- · La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- · La solidarité ;
- · La participation et le partenariat.

La fédération sarthoise a donc lancé fin 2018 une démarche d'évaluation de l'utilité sociale qui a mobilisé sept centres sociaux. Tous les centres sont issus d'un environnement rural ou périurbain. Ils ont un statut associatif et sont tous agréés par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF 72). Ce sont ainsi 7 municipalités et 4 communautés de communes sarthoises qui sont présentes dans cette démarche.

Le projet consistait à « évaluer l'utilité Sociale des centres sociaux, structure de l'Animation de la Vie Sociale, et les impacts sociaux de leurs projets et actions dans leur participation à l'amélioration des conditions de vie des habitants sarthois » et ainsi apporter des éléments de réponses à différents enjeux.

En s'inscrivant dans cette démarche les centres sociaux interrogent leur projet, leur utilité au sein d'une société en forte mutation, dans les défis à relever pour être en phase avec les enjeux/évolutions sociétaux et contribuer au développement des territoires d'aujourd'hui et de demain...

UNE FORMATION-ACTION À L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE

Afin que chaque centre s'approprie pleinement la démarche d'évaluation de l'utilité sociale, le projet s'est inscrit dans le cadre d'une formation-action. Elle a été conçue et réalisée par Hélène Duclos (Transformation Associés) qui a animé des sessions de formation collectives. En intersession, les centres étaient accompagnés individuellement par Fabienne Dejan du CEAS de la Sarthe

La formation a compris six sessions collectives auxquelles ont participé des salariés et bénévoles de chaque centre. Au total, 17 salariés et 7 bénévoles, ainsi que 3 élus et 1 représentant de la CAF ont participé au moins à une session de formation. Dans une logique de formation-action, les stagiaires ont mis en œuvre les enseignements des sessions de formation lors des intersessions avec l'appui du CEAS de la Sarthe.

Sur la base de ces travaux, chaque centre a formulé les principales dimensions de son utilité sociale et des critères et indicateurs pour les évaluer. Ils ont été rédigés sous forme de carte mentale. S'appuyant sur ces cartes, TransFormation Associés et les centres sociaux ont fait émerger une carte mentale transversale qui rend compte des différents aspects de l'utilité sociale des centres sociaux ayant participé à la démarche. Elle a été enrichie par les partenaires à l'occasion d'une réunion de la cellule Animation de la vie sociale à laquelle ont participé la CAF 72, la DDCS, la FDCS72 et à travers un recueil d'informations transmis par le Conseil départemental de la Sarthe.

A partir de la carte mentale transversale, un questionnaire a été élaboré par TransFormation Associés. Il a été diffusé par les centres auprès des habitants et adhérents. Au total, 412 questionnaires ont été exploités. Les centres ont ainsi pu vérifier, chiffres en main, l'effectivité ou non, de l'utilité sociale repérée par les partiesprenantes et produire une analyse de leur utilité sociale.

La démarche s'est conclue en septembre 2020, ce document présente une analyse transversale ainsi que les données chiffrées tirées du rapport global de la fédération.







CONCLUSION

Les centres sociaux facilitent la vie des habitants sur leurs territoires de vie, cela pourrait-être la synthèse en une phrase de cette étude. En contribuant à l'animation et à la dynamique des territoires, ils répondent aux demandes particulières des habitants, favorisant leur épanouissement, à l'intérêt collectif à travers de nombreux projets ainsi qu'à l'intérêt général en s'impliquant pleinement dans la vie locale.

Dans un contexte social particulièrement mouvant, ils permettent la construction de réponses pertinentes aux besoins sociaux existants ou émergeants sur les territoires grâce à une capacité établie d'innovation sociale.

Notons que le travail sur l'utilité sociale fait apparaître une dimension supplémentaire et importante sur nos territoires, celle d'acteur économique.

Ce travail d'identification et de valorisation de l'utilité sociale des centres sociaux s'intègrent pleinement dans le Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale et pourra venir alimenter les échanges sur les projets politiques de territoire et dans le cadre des conventions territoriales globales qui se mettent en place entre les collectivités et la CAF.

Cette étude a également permis d'identifier une perspective forte pour les Centres Sociaux, à savoir s'inscrire pleinement dans les défis sociétaux pour contribuer à un développement durable dans le cadre de la transition écologique. La Fédération des Centres Sociaux de France a identifié 4 défis pour les centres sociaux dans le cadre du développement durable - sociétal, économique, démocratique et environnemental -, défis dans lesquels les centres sociaux souhaitent s'engager en y entraînant avec eux les habitants.











SENTIMENT D'UTILITÉ **AUTONOMIE** DYNAMIQUE **FAMILIALE**

ESTIME DE SOI

ÉPANOUISSEMENT

Les centres sociaux constituent des espaces qui permettent aux personnes de s'épanouir. Faire des activités est la motivation principale des usagers, mais à travers celle-ci ils s'ouvrent à d'autres cultures, d'autres regards. Les centres ont une fonction éducative importante, au sens de l'éducation populaire. Ils accueillent des familles permettant un épanouissement de la personne dans son quotidien familial. Tous ces éléments contribuent à

renforcer l'estime de soi et l'autonomie des personnes.

DYNAMIQUE

BÉNÉVOLAT ACTIF

RELATIONNEL

HABITANT CITOYEN

PLAISIR

ÉDUCATION

ENGAGEMENT LOCAL

Les centres sociaux contribuent à un plus grand engagement des habitants dans la vie locale. Au niveau individuel, ils favorisent le passage d'une approche individuelle à une approche collective. Ils sont un lieu où des habitants peuvent s'engager en tant que bénévole. Enfin, plus largement, ils contribuent à ce que les habitants s'engagent sur leur territoire dans une démarche citoyenne.

LIEN SOCIAL

ENTRAIDE

INCLUSION

Les centres constituent un lieu où se forge le lien social. Différentes populations se côtoient, se rencontrent, tissent des liens. Ce lien se tisse dans l'inter individuel, mais il contribue aussi à faire société. Le lien social promu par les centres s'inscrit dans une approche solidaire, favorisant l'entraide et contribuant à l'inclusion. Notons d'ores et déjà que toutes les tranches d'âge sont concernées : les enfants, les adultes, et au premier chef, les personnes âgées.

GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE **SYNERGIE PARTENARIALE**

DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

ACCESSIBILITÉ

SERVICE DE PROXIMITÉ

ACTEUR ÉCONOMIQUE

MIXITÉ SOCIALE

RENCONTRE D'AUTRUI

DYNAMIQUE TERRITORIALE

Acteurs du territoire, les centres sociaux s'inscrivent dans la logique du développement social local (voir encadré). Comme d'autres, ils constituent des acteurs économiques, mais ils ont une fonction particulière contribuant à une synergie partenariale et plus spécifiquement à une dynamique associative. Cette approche se traduit aussi dans leur gouvernance.

QUALITÉ DE LA VIE QUOTIDIENNE

ANIMATION

ACCÈS AUX DROITS

Les centres sociaux facilitent la vie au quotidien des habitants. Ils offrent un service de proximité et proposent des animations de territoire. Ils permettent aussi aux habitants de mieux connaître leur territoire. Ils veillent à ce que les populations rencontrant des difficultés voient leur vie facilitée. Ainsi, ils favorisent la mobilité et veille à l'accessibilité pour tous. In fine, c'est l'accès aux droits qui en sort renforcé.

INNOVATION SOCIALE

Les centres sociaux contribuent à l'innovation sociale sur le territoire qu'elle soit portée par eux ou par d'autres acteurs (habitant porteurs d'innovation citoyenne, collectivité et/ou institution porteurs d'innovation dans la conduite des politiques publiques). Cette capacité des centres sociaux à favoriser l'émergence de réponses nouvelles à des besoins sociaux peu ou mal couverts est particulièrement soulignée par les partenaires institutionnels des centres. Elle est née sous l'impulsion d'un travail en commun et de proximité et s'inscrit dans la logique d'accompagnement des initiatives des habitants.

AUX BESOINS SOCIAUX EXPÉRIMENTATION

RESSOURCE TERRITORIALE

DIFFUSION

MOBILITÉ

CONNAISSANCE

DU TERRITOIRE

IMPLICATION CITOYENNE

NOUVELLES SOLUTIONS

COOPÉRATION TERRITORIALE

L'UTILITÉ SOCIALE **DE LA MAISON DES PROJETS**

FACILITATEUR DE VIE POUR TOUS!



Centre Social La Maison des Projets

Place de la République - Espace François Mitterrand 72290 Ballon-Saint-Mars

Tél. 02 43 27 36 77 | www.maisondesprojets.fr



Accompagné par 72CCQ5







Financé par :



AVEC VOUS, LE CENTRE SOCIAL LA MAISON DES PROJETS FACILITATEUR DE VIE POUR TOUS

Ne pas jeter sur la voie publique